

Le 8 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

CET ÉTÉ AVANT D'ALLER AUX URGENCES, J'APPELLE LE 15 !

Face à l'afflux toujours plus important de patients et aux tensions hospitalières estivales qui conduisent à une forte augmentation de l'activité pour les établissements de santé, il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, si j'ai besoin de soins, j'appelle d'abord 15.

Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate.

Les services d'urgences sauvent des vies chaque jour, soulagent de fortes douleurs, soignent des blessures graves et pratiquent des gestes d'experts. Ils sont au service de tous mais pour rester efficaces, ils doivent se concentrer sur les patients en réel état d'urgence.

Les bons réflexes

Appeler d'abord son médecin traitant ou son remplaçant

Très souvent, votre médecin traitant peut vous soigner et vous donner rapidement les meilleurs conseils. Il doit toujours être l'interlocuteur à privilégier.

Si votre médecin n'est pas disponible, appelez le 15.

Appeler le 15 avant de se rendre aux urgences

Les Centres 15 sont composés de médecins hospitaliers, libéraux et d'auxiliaires de régulation. Ils assurent une écoute médicale téléphonique permanente et un rôle de régulation.

En fonction de la situation rencontrée, ils déterminent et déclenchent dans les plus brefs délais la réponse la plus adaptée.

En dehors des heures d'ouverture du cabinet de votre médecin ou de votre centre de santé un médecin régulateur vous écoute, évalue la situation et :

- Vous apporte un conseil médical,
- Vous oriente vers le médecin de garde
- Vous oriente vers une structure d'urgence / mobilise une structure d'urgence

Pour toute urgence vitale, faites le 15.

Retrouvez les informations sur notre site :

[Avant de se déplacer aux urgences : les bons réflexes | Agence régionale de santé Grand Est \(sante.fr\)](#)

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr